

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication JOHN DEERE	Type 9 8 5	Fiche d'homologation N° CH 5447 27
---	-------------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur JOHN DEERE WERKE ZWEIBRUECKEN (D)
 Identification "985" sur la plaquette du constructeur, -"Z" derrière le No du châssis
"CH 5447 27" sur plaquette de l'importateur séparée
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant, latéralement sur la plats-forme (plaquette de l'importateur au même endroit)
 N° du châssis à droite, latéralement sur le longeron, derrière roue avant
 Identification du moteur "6359 TZ 02" latéralement à l'avant, à droite, sur le bloc, plaquette rivée derrière la pompe d'alimentation
 Importateur principal MATRA ZOLLIKOFEN, 3052 Zollikofen
 Véhicule homologué 018 385 Z

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique; s. roues AR
 Transmission mécanique, non synchronisée avec variateur **)
 Nombre de vitesses 4 Entraînement sur roues avant
 Frein de service hydraulique, à disques, sur les arbres de transmission resp. sur les roues avant
frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
 Frein auxiliaire mécanique, à disques, sur l'arbre de la boîte c.v.
resp. sur les roues avant
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
 Ralentisseur ---
 Contrôle 2 circuits ---

Moteur
 Marque JOHN DEERE Type (Turbo) 6359 TZ 02
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position au centre
 Refroidissement eau Nombre cylindres 6
 Alésage 106,5 Course 110
 Cylindrée 5876 CV-impôt 29,92
 Puissance en kW 110 & t/min 2500
 DIN CV 150
 Bruit à proximité 90 dB(A) & t/min 2550 x)
 Silencieux 1= 660x300x180 ou 60x280x190 mm
 Mesure des gaz Bacharach 5
BOSCH noirçissement 3,9 à 70 %

Carrosserie moissonneuse-batteuse (sans table de coupe)
 Nombre de portes --- Indic. vitesse [sur demande av. cabine
 Ceintures sécurité --- Rétroviseurs gauche / droite
 Cale 1/400x300x230mm Attelage AR broche
 Antivol ---
 Nombre de places 1 av. --- centre --- ar. ---
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur --- 7100 Empattements --- 3730 / ---
 Largeur --- 3300 Essieu double av. --- ar. ---
 Hauteur --- 4000 Voie av. --- ar. 2754 ar. 2515
 Porte à faux lat. --- Voies av. --- ar. ---
 av. --- 1570 ar. ---
 ar. --- 1800 Braquage ø g 13800 d 13200
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - 1100

Poids avant arrière total
 Poids à vide 4850 2550 7400
 Charge utile ---
 Poids total --- 7400
 Garantie fabr. 6000 3200 8550
 Dimens. pneus 23,1 - 26 12,5/80 - 18 (Variantes +)
 Ply/bars 12 / 1,75 6 / 2,0 voir
 Charge 8440 3580 remarques)
 pour V max 30 30
 Garantie poids remarquable avec frein ---
 Garantie poids remarquable sans frein ---
 Garantie poids de l'ensemble ---
 Poids remarquable testé ---
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h
 Vitesse maximale testée 22 km/h
 à 2550 t/min au moteur

Equipement
 Feux de route _____
 Feux de croisement HELLA K 21073 §)
 Feux de position A §)
 Feux rouges WBC CH 1 0133 01
 Feux stop WBC CH 1 0133 01
 Clignoteurs av lat. = HS CH 1 0809 04 §) ar voir feux rouges
 Catadioptres av _____ | I (E) ar I (E)
 Feux de gabarit av _____ ar _____
 Feux complémentaires feu orange BOSCH-EISEMANN CH 1 0880 01/02
 Eclairage plaque _____
 Essuie-glace _____ avec/sans lave-glace
 Avertisseurs HELLA 002952 et 20011
ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (véhicule spéc.)
 Marque et type JOHN DEERE 985
 Homologation N° CH 5447 27
 Carrosserie moissonneuse-batteuse
 Places total 1 avant _____
 Poids à vide 7400 Carburant D
 Charge utile --- CV-impôt 29,92
 Poids total _____ Cylindrée 5876

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Seuls peuvent être immatriculés sur la base de la présente fiche d'homologation, les véhicules équipés de la plaquette de l'importateur séparée.

- *) Véhicule spécial : largeur = 3300 mm.
- ***) Transmission : en option embrayage alternatif (Revermatik) pour les vitesses 1 et 2.
- +*) Variante de pneus : AV = 28.1 - 26 10 FR 6940 (1,25) V-max. 30 km/h.
- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 22 km/h, M4, IA 4,66 = 83 dB/A.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur la tôle avant et sur les deux supports des feux arrière;
- 138 - protection : poutre de protection devant le canal transporteur;
- 139 - la table de coupe doit être transportée séparément;
- 141 - doivent être assurés : l'échelle doit être relevée, le canal de vidange doit être rentré et assuré;
- le réservoir à grains doit être vidé.

lieu et date de l'homologation Zollkofen, 23.07.79.

Service fédéral d'homologation